



Tracés. Revue de Sciences humaines

23 (2012)
Diasporas

Guillaume Calafat et Sonia Goldblum

Diaspora(s) : liens, historicité, échelles

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Guillaume Calafat et Sonia Goldblum, « Diaspora(s) : liens, historicité, échelles », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 23 | 2012, mis en ligne le 19 novembre 2012, consulté le 04 février 2013. URL : <http://traces.revues.org/5542>

Éditeur : ENS Éditions
<http://traces.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://traces.revues.org/5542>
Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Cet article a été téléchargé sur le portail Cairn (<http://www.cairn.info>).



Distribution électronique Cairn pour ENS Éditions et pour Revues.org (Centre pour l'édition électronique ouverte)
© ENS Éditions

Diaspora(s) : liens, historicité, échelles

GUILLAUME CALAFAT ET SONIA GOLDBLUM

Il est courant d'introduire la notion de diaspora par un certain nombre de précautions visant à prévenir l'usage exponentiel d'un mot à la mode, un mot « fourre-tout » dont la plus-value descriptive et analytique aurait été perdue de vue. L'appel à contribution lancé par *Tracés* au printemps 2011 relayait d'ailleurs ce diagnostic inquiet en rappelant les controverses et les débats portant sur les enjeux d'une bonne définition du terme diaspora, compris *a minima* comme l'état de dispersion d'un peuple ou d'une communauté¹. Dans sa récente et importante étude consacrée aux usages du mot diaspora, Stéphane Dufoix a proposé d'identifier à ce propos deux grandes phases dans l'histoire du rapport des chercheurs et chercheuses au terme : la première aurait vu, à partir des années 1970-1980, le mot diaspora accolé de manière enthousiaste à une pluralité de phénomènes migratoires, aux dépens d'un vocabulaire plus traditionnel jugé inadapté pour décrire le caractère polymorphe des flux et des trajectoires des migrations contemporaines ; la seconde serait quant à elle marquée par un inventaire et un réexamen critiques des apports de la notion depuis les années 1990 (Dufoix, 2011).

Intéressés par les questions théoriques soulevées par cette suspicion croissante que Dufoix appelle justement le « tournant critique », nous tentions d'insister dans notre appel à contributions sur la ligne de fracture vivace, à l'intérieur de ce qu'il est convenu d'appeler les « études diasporiques », entre partisans des « diasporas centrées » et promoteurs des « diasporas hybrides », les premiers proposant de resserrer la typologie des critères diasporiques, à partir notamment d'un noyau dur de diasporas considérées comme idéales-typiques (Safran, 1991 ; Tölölyan, 1996 ; Cohen, 1997 ; Sheffer, 2003), les seconds concevant les diasporas, dans le sillage des *cultural studies*, comme

1 L'appel à contribution est disponible en ligne sur le carnet de recherche de la revue [URL : <http://traces.hypotheses.org/65>], consulté le 15 juin 2012.

« des points de départ non-normatifs » (Clifford, 1994, p. 306) permettant de mieux saisir le caractère hybride ou globalisé des identités postmodernes ou contemporaines (Hall, 1990 ; Ang, 1993 ; Gilroy, 2010 ; Appadurai, 1996). Cette disjonction entre « définition fermée » et « définition ouverte », certes présentée ici de manière très schématique, donnait l'image d'un champ d'études très clivé, les uns distribuant avec parcimonie l'épithète « diasporiques », les autres l'attribuant au contraire à un toujours plus grand nombre de groupes, de communautés ou de phénomènes sociaux (Dufoix, 2003, 2011 ; Brubaker, 2005 ; Mayer, 2005 ; Mishra, 2006).

Ce numéro ne prétend pas, à l'évidence, déplier tout le vaste éventail des études diasporiques, qu'on songe à l'absence d'études littéraires ou philosophiques (pour un panorama des approches, voir notamment : Anteby-Yemini *et. al.* éd., 2005 ; Berthomière et Chivallon éd., 2006 ; Dufoix 2011)². Si nous pensons, par ailleurs, que choisir une définition restrictive ou lâche de la diaspora supposait des partis pris méthodologiques potentiellement révélateurs d'orientations voire de divergences disciplinaires, il a fallu constater que cette hypothèse de départ, sans doute trop réductrice, ne se trouvait guère vérifiée. De manière générale, il nous est vite apparu que les distinctions fermé/ouvert, centré/acentré-décentré-hybride ne permettraient pas de rendre compte avec exactitude de l'actualité des recherches sur les diasporas, finalement moins marquées par des prises de position binaires et exclusives que par une phase de recomposition qui tire aujourd'hui parti, de manière apaisée, des intersections empiriques et théoriques qui caractérisent le champ depuis les années 1990. Les textes que nous publions, en effet, tendent à montrer que l'antagonisme entre deux conceptions, deux formes de conceptualisation de la « diaspora », paraît désormais dépassé, ou, tout du moins, positivement digéré.

Le constat d'une « dispersion du terme diaspora », pour reprendre le titre d'un article séminal de Rogers Brubaker (2005), loin de constituer le symptôme de la dissolution théorique inéluctable de la notion, semble en réalité témoigner de son fort potentiel heuristique pour la description et l'analyse des groupes migratoires et des franchissements de frontières contemporains (Ong, 1999). En somme, la diaspora paraît avoir bien résisté au « tournant critique ». Cela s'explique en partie probablement par l'adhérence du mot dans l'usage courant, journalistique ou politique, mais cela peut aussi révéler – et c'est à nos yeux l'un des principaux enseignements du numéro –

2 Voir également les revues spécialisées dans ce domaine : *Revue européenne des migrations internationales*, fondée en 1985 ; *Diaspora. A Journal of Transnational Studies*, fondée en 1991 ; *Diasporas, Histoire et sociétés*, fondée en 2002.

l'affirmation d'une troisième phase des études diasporiques, après le foisonnement et la critique, qui considère moins la notion de diaspora comme un cadre prédéterminé auquel doivent répondre un certain nombre de critères paradigmatiques (qu'ils soient fermés ou ouverts), que comme un révélateur particulièrement efficace de l'historicité des migrations et d'une nouvelle manière d'en appréhender les échelles.

Tension et distension des liens diasporiques

La diaspora interroge en priorité la question des liens plus ou moins affirmés, plus ou moins solidement entretenus, qu'ils soient affectifs, culturels, économiques, politiques, etc., entre les différents foyers d'une communauté dispersée; cette dispersion s'effectue à partir d'un (ou de plusieurs) référent(s)-origine(s) (*homelands*). La notion de diaspora évoque donc tout à la fois le processus de dispersion d'un peuple, l'ensemble des lieux de cette dispersion et leurs relations – la « multipolarité » de la dispersion et l'« interpolarité » des relations (Ma Mung, 2000). En ne réservant le qualificatif de « diasporique » qu'aux communautés dont on pouvait observer la force et l'intensité effectives des liens, l'approche dite critérielle ou typologique a pu véhiculer *a priori* d'une cohésion, d'une homogénéité nécessaire des diasporas. Cette perspective, accusée d'essentialisme, est aujourd'hui fortement mise en cause, d'une part parce que l'on admet sans peine la multiplicité des itinéraires et des histoires migratoires à l'intérieur d'une même diaspora – les « diasporas dans la diaspora » (Israel, 2002) –; de l'autre, parce que l'étude de l'effacement et de la réactivation possibles des liens diasporiques constitue en soi une piste de recherche fructueuse.

L'enjeu est bien de faire émerger les tensions qui existent entre ancrage et dispersion, non seulement au niveau local, mais aussi à l'échelle translocale ou transnationale. Ce sont proprement ces tensions que Robert Hettlage propose de décliner dans l'essai de théorie sociologique de la diaspora traduit dans ce numéro. Le sociologue y examine les nombreuses variations d'équilibres possibles entre trois pôles : la population en diaspora, le lieu de résidence et le lieu d'origine (qu'il soit structuré politiquement ou pas). L'étude d'une diaspora suppose dès lors de tenir compte de ces trois composantes, mais aussi de garder à l'esprit la précarité et la transformation nécessaires de leurs équilibres. Hettlage publia son article en 1991, au moment même où commençait à se figer l'opposition entre diaspora centrée et décentrée, entre diaspora « classique » et « nouvelle » (Médam, 1993; Bruneau, 2004). À plus de vingt ans de distance, nous pouvons mesurer à quel point son texte

invitait de manière novatrice à dépasser cette opposition, pour envisager la diaspora comme un réseau de relations discontinues et évolutives établies sur la longue durée, plutôt que comme une situation invariable.

Le dépassement des paradigmes du centre et du décentrement, de l'exil et de la diversité est au cœur de la démarche d'Anne-Christine Trémon qui offre, avec son étude sur un village d'émigration du Sud de la Chine, des jalons stimulants et ambitieux pour repenser la fécondité du terme diaspora. S'inscrivant explicitement dans le sillage d'une anthropologie globale soucieuse de restituer par l'enquête ethnographique les articulations du micro et du macro, de l'individuel et du collectif, l'auteure invite à isoler pour chaque diaspora ce qu'elle appelle une *problématique diasporique*, entendue comme la manière d'interroger la tension qui existe entre le maintien d'une identification diasporique spécifique et sa dissolution, sa rupture possible, dans la nouvelle localisation. Cette friction, consubstantielle à la notion de diaspora, nécessite une appréhension diachronique, à rebours d'approches cantonnées aux dimensions strictement spatialisées des phénomènes diasporiques, un type d'approches que rejette l'historien de l'Antiquité Irad Malkin dans l'entretien qu'il accorde dans ce numéro à Julie Delamard, lorsqu'il évoque le caractère « statique », presque « photographique » de la notion de diaspora.

Pour Trémon, l'histoire d'une migration permet d'établir, avant la problématique diasporique en tant que telle, la *diasporicité* éventuelle ou effective de cette migration, certes à partir de critères – la dispersion et, au même plan mais souvent oubliée, la durée historique, l'imbrication du passé et du présent – mais de critères nullement incompatibles avec la saisie du phénomène diasporique dans sa diversité, dans la pluralité de ses trajectoires. L'anthropologue fusionne ainsi les apports d'une approche critérielle des diasporas, soucieuse d'unifier la notion, avec l'attention portée par les *cultural studies* aux mutations et au caractère hybride des productions discursives, rapprochant deux orientations souvent considérées comme antagoniques dans une direction qui nous paraît caractéristique d'une phase postcritique des études diasporiques. L'analyse de la *problématique diasporique* suppose donc l'étude des déconnexions et des (re)connexions (économiques, politiques, juridiques, affectives, religieuses, morales, etc.) des liens diasporiques, dans une optique qui allie fondamentalement l'étude des réseaux migratoires de la diaspora à celle des expressions des appartenances. Dans le cas qu'examine Trémon, la *problématique diasporique* se niche en l'occurrence dans le lien lignager à la localité d'origine, davantage que dans l'allégeance à l'État chinois, et c'est précisément à partir de ce lien lignager que l'anthropologue peut déployer son enquête ethnographique.

Référent-origine et appartenances diasporiques

Dans ses premiers emplois par les traducteurs juifs de l'Ancien Testament au III^e siècle avant notre ère, le mot grec *diaspora* ne sert pas à décrire les phénomènes précisément nommés d'exil (*galut*), de captivité, de bannissement ou de déportation dont furent victimes les Hébreux au cours de leur histoire. Il fait davantage référence à l'attente eschatologique du rassemblement par Dieu des communautés juives dispersées, qui insiste sur le caractère nécessairement transitoire, temporaire, provisoire de la diaspora (Baumann, 2000). On le voit, « diaspora » charrie d'emblée l'idée d'un retour espéré dans la terre d'origine, après le châtement de l'exil. Mais cette idée de retour fluctue, se modifie, évolue ; elle ne peut donc plus constituer aujourd'hui un invariant de la définition de diaspora. Dans l'étude qu'elle consacre dans ce numéro à la prière cardinale de l'*amidah*, Sonja Pilz propose notamment d'analyser les bénédictions (*brahot*) qui évoquent le rassemblement des dispersés et la reconstruction de Jérusalem. L'auteure constate les importantes variations liturgiques qui existent entre les livres de prières traditionnels et ceux qu'utilisent aujourd'hui les Juifs progressistes (non-orthodoxes) allemands ; alors que dans les premiers, les *brahot* scandent le caractère fondamental de l'idée de retour dans la *terre d'Israël*, elles la gomment dans les seconds, témoignant d'une évolution de la liturgie dans le sens de l'assentiment d'une condition, chez les Juifs progressistes, d'une identité intrinsèquement diasporique, dans la lignée de ce que James Clifford pouvait relever dans un article devenu un classique des *diaspora studies* (1994). Les Juifs progressistes allemands n'évacuent pas le lien sentimental qu'ils entretiennent avec Jérusalem ou Israël, mais ils ont fait le choix de ne pas s'y installer malgré la loi du retour de 1950, décidant ainsi de maintenir une certaine distance, parfois soucieuse, parfois critique, vis-à-vis de l'État d'Israël. Les évolutions liturgiques qu'étudie Pilz démontrent par conséquent le caractère potentiellement instable du référent-origine, en même temps que les dissensions et les distensions qui innervent toute diaspora.

C'est à distance (temporelle et spatiale) que la diaspora forge l'hétérogénéité de ses foyers d'origine. L'enquête de Mathieu Grenet sur l'organisation et le fonctionnement de la « nation grecque » de Venise à l'époque moderne éclaire de ce point de vue la diversité des régions de provenance des Grecs en diaspora – des ensembles régionaux (*patrie*) que l'expérience diasporique révèle et construit à la fois. En effet, la communauté dispersée établit des catégories administratives qui font moins référence à des territoires déterminés qu'à des revendications collectives et identitaires instrumentalisées en

fonction des circonstances. La diaspora met donc en lumière les multiples rivalités qui traversent la définition même de la « grecité » et, de manière plus générale, la conception des frontières de « l'espace grec ». Loin de la perspective téléologique qui ferait de la « fabrique communautaire » le laboratoire de la « fabrique du national », Grenet démontre que les différents identifiants régionaux grecs ne sont ni des référents-origines appelés à disparaître en raison d'une acculturation supposée dans la société de résidence, ni des entités données et rémanentes censées expliquer à elles seules le lien communautaire. Dès lors, ils sont moins caractéristiques des appartenances régionales au sens strict que des rapports de forces qui se jouent à l'intérieur et à l'extérieur de la diaspora.

De manière générale, cette étude des tensions et des distensions des liens diasporiques dans le temps, de leurs activations ou de leurs désactivations, pose le problème, bien souvent considéré comme l'un des *critères de diasporicité* les plus difficiles à établir, sinon le plus déterminant, de la revendication par une communauté de son statut diasporique. Dans quelle mesure une population s'autodésigne-t-elle comme diasporique (Hovanessian, 1998) ? Cette question fondamentale suppose une démarche qualitative, empirique, qui va nécessairement bien au-delà de la seule cartographie d'une migration multipolaire : on ne sera donc pas étonné de constater que la majorité des études que nous publions privilégient la méthode de l'entretien afin d'interroger directement la nature des liens d'empathie et de solidarité qui informent la notion de diaspora. C'est par exemple le cas de l'enquête de Jennifer Bidet et de Lauren Wagner à propos des descendants d'immigrés algériens et marocains en France, c'est-à-dire de groupes nationaux émigrés longtemps laissés de côté par une approche critérielle ou typologique stricte des diasporas. À partir de leurs études respectives – fondées sur des entretiens biographiques et sur une approche ethnométhodologique – les auteures font émerger la *problématique diasporique* (pour reprendre la catégorie d'analyse forgée par Trémon) des séjours touristiques réguliers au Maghreb comme « catalyseurs » de l'appartenance diasporique. Le choix de la destination des vacances et les interactions lors du séjour touristique témoignent du lien maintenu, entretenu, perpétué avec le *homeland*. En montrant à quel point ce dernier n'obéit pas nécessairement aux frontières étatiques, ni à des sentiments d'appartenance ethnique ou nationale, Bidet et Wagner s'inscrivent explicitement dans la perspective de Brubaker (2005) qui exhorte les chercheurs et chercheuses à moins étudier les diasporas (contemporaines) comme une catégorie analytique répondant à un certain nombre de critères précis, qu'à les considérer comme une catégorie de pratiques, comme une expression signalant un positionnement et

servant à revendiquer une identité. Delphine Pagès-El Karoui, dans son étude portant sur l'émergence d'une diaspora égyptienne, attache elle aussi une grande importance à la manière dont les groupes se désignent, s'ils acceptent ou non le terme diaspora : elle explique que chez les migrants comme chez les représentants de l'État égyptien, le terme reste chargé en arabe d'une connotation fortement péjorative, notamment en raison de son association à l'histoire juive.

L'ensemble des études publiées ici posent, on le voit, l'enjeu crucial de la relation à un référent-origine considéré comme un condensateur puissant des sentiments d'appartenance dont il faut parvenir à interroger la variabilité et les recompositions dans la durée, en dialogue avec l'histoire – ou plutôt les histoires – du groupe diasporique. C'est entre autres ce que propose de faire Boris Adjemian dans son enquête d'histoire orale portant sur ce qu'il appelle « l'invention d'un *homeland* arménien en Éthiopie », à savoir la reconstruction mémorielle, largement idéalisée, d'une terre d'accueil (*hostland*), ici l'Éthiopie de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, devenue *homeland* d'adoption d'une petite communauté arménienne sédentarisée. Ce glissement n'est pas le simple fruit d'une transmission intergénérationnelle linéaire, mais bien plutôt celui d'une réélaboration, d'une réécriture collective du passé en fonction d'impératifs politiques présents et locaux, en l'occurrence « l'éthiopianisation » à l'œuvre à partir des années 1950, qui explique pour beaucoup la « prétention à l'autochtonie » des Arméniens locaux. Il ressort que loin d'obéir à un rapport traumatique à l'exil, au génocide de 1915 et plus généralement à la terre des ancêtres (une « mémoire d'exilés »), les Arméniens d'Éthiopie ont façonné le mythe fondateur d'une « invitation » amicale des rois d'Éthiopie fonctionnant sur le mode d'une trajectoire diasporique exceptionnelle (une « mémoire d'hôtes »).

Cette recomposition des *homelands* (jamais réduits aux seuls foyers de départ) s'avère – comme Pilz et Adjemian le mettent bien en lumière – une caractéristique fondamentale de l'expérience diasporique, traduisant les déviations, les modifications possibles de l'idée de retour. Prenant acte des apports heuristiques venus des différents courants des études diasporiques, tout en montrant leur difficile applicabilité pour les époques pré-contemporaines, Natalia Muchnik (2011) a rappelé la forte dimension religieuse associée à la terre d'origine dans la cristallisation progressive des sentiments et des appartenances diasporiques de l'époque moderne. Elle montre ainsi à quel point le référent-origine pouvait polariser et unifier des diasporas marquées justement par de fortes dissensions et hétérogénéités internes (à l'instar des Grecs étudiés par Grenet). Cette dimension religieuse, comme le rappelle Malkin dans son entretien, contribue à cimenter,

durant l'Antiquité, une identité collective hellénique construite à distance, à l'échelle de la Méditerranée tout entière. Opérant un parallèle avec la diaspora juive, il illustre la façon dont la dispersion peut jouer un rôle crucial dans l'homogénéisation des pratiques religieuses. Dans le cas des Haoussas qu'observe l'anthropologue Abner Cohen dans un texte pionnier des études diasporiques que nous traduisons, l'adhésion à la confrérie musulmane tidjane offre une « trame symbolique » à la diaspora en pays yoruba, qui explique en partie sa relative cohésion.

L'échelle diasporique : local/global

Dans son histoire des usages du mot diaspora, Stéphane Dufoix lie l'inflation du terme depuis les années 1990 au développement des études sur la globalisation : en l'espace de quelques années, la diaspora est devenue, écrit-il, l'autre « nom du global » ; d'abord sous l'impulsion des organisations internationales, puis à l'initiative des États nationaux, la diaspora en arrive à désigner désormais tous les expatriés d'un même pays dans le monde (Dufoix, 2011, p. 385-563). Bidet et Wagner expliquent ainsi que des associations algériennes parlent désormais de diaspora, tandis que les États marocain et algérien commencent à reconnaître (et à promouvoir) les relations avec une population émigrée qualifiée de diaspora. Dans le processus de *diasporisation* qu'elle met en lumière à l'aide de statistiques, d'entretiens et d'observation de sites Internet, Delphine Pagès El-Karoui réfléchit au rôle politique fédérateur de la « révolution du 25 janvier » dans l'émergence d'un référent national diasporique chez les expatriés égyptiens³. Ce nouveau référent a pu transcender les clivages religieux d'une diaspora égyptienne marquée par une pluralité d'expériences diasporiques, en particulier juive et copte. Attentive à se départir d'une approche essentialiste et catégorielle des diasporas, l'auteure éclaire un motif transversal du numéro, à savoir les antagonismes et les tensions qui caractérisent toute diaspora.

Comme le suggère l'exemple du « lobby copte » aux États-Unis évoqué par Pagès-El Karoui, la notion de diaspora s'avère aujourd'hui essentielle pour l'étude des relations internationales, la diaspora devenant une catégorie analytique utile – comme avait déjà pu le souligner Hettlage – pour sortir de la stricte perspective de l'État-nation et montrer la fluctuation

3 Notons à ce propos qu'Internet se développe comme un observatoire privilégié de la connectivité et des liaisons diasporiques ; en témoignent notamment les recherches en cours pour la constitution d'un « atlas des e-Diasporas » [URL : <http://www.e-diasporas.fr>], consulté le 15 juin 2012.

potentielle des fidélités politiques (Bordes-Benayoun et Schnapper, 2006 ; Shain, 2007). C'est dans cette optique que Brigitte Beauzamy pose, à l'instar de Sonja Pilz, la question de l'hétérogénéité des expériences diasporiques juives après la création de l'État d'Israël, dans son travail sur la place des diasporas dans les conflits communautaires à l'heure de la mondialisation. Si la mondialisation accroît bel et bien les rôles économique, politique et culturel des diasporas lors des conflits, rien n'autorise cependant à présumer la nature belliqueuse ou pacifique de leur orientation. Notons ici que l'étude de Beauzamy fait appel, à la suite de Gabriel Sheffer notamment (1986), à la diaspora juive comme idéal-type, dans la lignée d'une approche encore prédominante, semble-t-il, dans le champ des relations internationales (Peretz, 2008).

Si l'étude des liens diasporiques invite à en restituer l'historicité, la notion de diaspora a aussi ceci d'avantageux qu'elle promeut fondamentalement une échelle d'analyse qui emboîte le micro et le macro, le local et le global (Ang, 1993). Dans l'entretien qu'il accorde à Stéphane Dufoix dans ce numéro, l'historien Patrick Manning revient sur son double parcours de spécialiste de l'Afrique subsaharienne et d'histoire mondiale. Retraçant l'élaboration de la notion de « diaspora africaine » qui vit naître un champ d'études à part entière à l'intérieur des études diasporiques (Gilroy, 2010 ; Chivallon, 2004), Manning dit combien le caractère global de l'échelle diasporique permet de comparer, à travers l'établissement de distinctions régionales (diasporas proche, lointaine, offshore, du Nouveau Monde, du Vieux Monde, etc.), les différentes expériences migratoires des Noirs à travers le monde, et leurs interactions non pas à partir d'un seul centre – l'Afrique – mais d'une multipolarité construite dans la très longue durée (du xv^e siècle à nos jours). Élargissant le cadre temporel de la diaspora, tout en le mondialisant réellement lorsqu'il étudie par exemple les multiples interactions avec le continent asiatique, l'historien s'intéresse aux circulations et aux productions culturelles, aux liens continués (de la traite esclavagiste aux migrations postcoloniales), aux similitudes du « monde noir ». Aussi exhorte-t-il ses collègues venus des *Black* ou des *African-American Studies* à adopter une perspective qu'il nomme « études Afrique-Diaspora », pour mieux comprendre, en les mettant en relation, et l'histoire de l'Afrique et celle de la diaspora africaine.

Comme en témoigne l'entretien avec Patrick Manning, le succès du terme diaspora et sa force actuelle résident très certainement dans cette possibilité qu'offre le lien diasporique de comparer des communautés et des populations éloignées, en minimisant (sans les faire bien entendu complètement disparaître) les risques inhérents à la démarche comparative,

qu'il s'agisse de l'arbitraire des termes, de la réification des contextes ou des analogies frauduleuses. Boris Adjemian démontre de ce point de vue que l'histoire de la sédentarisation des Arméniens d'Éthiopie, et partant une approche par la sédentarité davantage que par la mobilité (Tölölyan, 2005), aide à mieux distinguer la divergence des mémoires diasporiques. Mathieu Grenet, quant à lui, n'hésite pas à comparer les phénomènes de polarisation géographique dans les communautés grecques en diaspora pour faire émerger leur rôle structurel. La démarche d'Anne-Christine Trémon est sensiblement différente puisqu'elle propose, avec son plaidoyer pour l'anthropologie globale, d'excéder le strict terrain de l'enquête ethnographique, tout en se démarquant des approches surplombantes et culturalistes d'une macro-anthropologie de la globalisation⁴. On le voit, l'*échelle diasporique* est stimulante parce qu'elle facilite l'emboîtement du local, du régional/national et du global ; en cela, l'anthropologie globale se rapproche de l'angle d'attaque privilégié par les histoires « globale » et « connectée ». Cette perspective historiographique est évoquée plus particulièrement par Manning, à propos des connexions régionales et locales de la diaspora africaine, ainsi que par Claude Markovits dans le bilan qu'il dresse des apports et des limites de la notion de « diaspora commerçante » (*trading diaspora*). Introduite à la fin des années 1960 par Abner Cohen, la notion a fait l'objet de nombreuses critiques en histoire économique ; on lui reproche en particulier de véhiculer le postulat d'une confiance inhérente au groupe diasporique pour expliquer d'éventuelles spécialisations économiques. Comme le rappelle Markovits, le terme réseau a alors pu être préféré par les chercheurs pour analyser les échanges marchands à grande échelle car il évacuait *l'a priori* ethnique de même que le préjugé d'une harmonie interne aux diasporas : « réseau » révélait mieux que « diaspora » – est-ce là un signe du « tournant critique » ? – les mésententes du groupe et l'existence d'alliances interculturelles. Dans l'entretien qu'il accorde à *Tracés*, Irad Malkin explique lui aussi privilégier la notion de réseau afin de montrer que c'est moins une ethnicité donnée qu'une connectivité réticulaire qui a fait émerger une centralité grecque virtuelle durant l'Antiquité : la diaspora grecque antique, si l'on peut dire, ne naît pas de la dispersion à partir d'un centre, mais crée sa centralité par la dispersion. Malgré cette concurrence du mot réseau, la notion de « diaspora commerçante » introduite par Cohen a cependant contribué à diffuser l'emploi du mot diaspora en dehors des cadres uniques de l'histoire juive et européenne, de même qu'elle a ouvert la voie à une appréhension plus complexe et plus fine des échanges marchands à l'échelle globale.

4 L'auteure pense, entre autres, à Appadurai (1996).

Ce numéro de *Tracés*, nous l'espérons, laisse entrevoir à quel point la notion de diaspora continue de féconder aujourd'hui le champ des études migratoires, dans une perspective qui dépasse les antagonismes des définitions tranchées du « tournant critique ». La notion de diaspora n'est pas – ou pas seulement – incontournable en raison de son omniprésence, mais bien parce qu'elle permet de penser ensemble l'histoire des appartenances et des processus d'identifications, la nature des connexions réticulaires, en même temps que l'articulation du micro et du macro.

Pour le comité de rédaction de *Tracés*
Guillaume Calafat et Sonia Goldblum

Bibliographie

- ANG Ien, 1993, « Migrations of Chineseness », *Journal of the South Pacific Association for Commonwealth Literature and Language Studies*, n° 34-35, p. 3-15.
- ANTEBY-YEMINI Lisa, BERTHOMIÈRE William et SHEFFER Gabriel éd., 2005, *Les diasporas, 2 000 ans d'histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- APPADURAI Arjun, 1996, *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- BAUMANN Martin, 2000, « Diaspora. Genealogies of semantics and transcultural comparison », *Numen*, vol. 47, n° 3, p. 313-337.
- BERTHOMIÈRE William et CHIVALLON Christine éd., 2006, *Les diasporas dans le monde contemporain : un état des lieux*, Paris, Karthala.
- BORDES-BENAYOUN Chantal et SCHNAPPER Dominique, 2006, *Diasporas et nations*, Paris, Odile Jacob.
- BRUBAKER Rogers, 2005, « The "Diaspora" Diaspora », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 28, n° 1, p. 1-19.
- BRUNEAU Michel, 2004, *Diasporas et espaces transnationaux*, Paris, Anthropos.
- CHIVALLON Christine, 2004, *La Diaspora noire des Amériques. Expériences et théories*, Paris, CNRS.
- CLIFFORD James, 1994, « Diasporas », *Cultural Anthropology*, vol. 9, n° 3, p. 302-338.
- COHEN Robin, 1997, *Global Diasporas: An Introduction*, Seattle, University of Washington Press.
- DUFOIX Stéphane, 2003, *Les diasporas*, Paris, Presses universitaires de France.
- 2011, *La dispersion : une histoire des usages du mot diaspora*, Paris, Amsterdam.
- GILROY Paul, 2010 [1993], *L'Atlantique noir. Modernité et double conscience*, Paris, Amsterdam.
- HALL Stuart, 1990, « Cultural identity and diaspora », *Identity. Community, Culture, Difference*, Jonathan Rutherford éd., Londres, Lawrence & Wishart, p. 222-237.
- HOVANESSIAN Martine, 1998, « La notion de diaspora : usages et champ sémantique », *Journal des Anthropologues*, vol. 72-73, p. 11-36.
- ISRAEL Jonathan I., 2002, *Diasporas within a Diaspora : Jews, Crypto-Jews and the World of Maritime Empires (1540-1740)*, Leyde, Brill.

- MA MUNG Emmanuel, 2000, *La diaspora chinoise : géographie d'une migration*, Paris, Ophrys.
- MAYER Ruth, 2005, *Diaspora : eine kritische Begriffsbestimmung*, Bielefeld, Transcript.
- MÉDAM Alain, 1993, « Diaspora/Diasporas. Archétype et typologie », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 9, n° 1, p. 59-66.
- MISHRA Sudesh, 2006, *Diaspora Criticism*, Édimbourg, Edinburgh University Press.
- MUCHNIK Natalia, 2011, « La terre d'origine dans les diasporas des XVI^e-XVIII^e siècles. "S'attacher à des pierres comme à une religion locale..." », *Annales HSS*, vol. 66, n° 2, p. 481-512.
- ONG Aihwa, 1999, *Flexible Citizenship : The Cultural Logics of Transnationality*, Durham, Duke University Press.
- PERETZ Pauline, 2008, « Diasporas : en dehors de l'État, mais au sein de la nation » [en ligne], *La Vie des idées*, 6 mars, [URL : <http://www.laviedesidees.fr/Diasporas-en-dehors-de-l-Etat-mais.html>], consulté le 15 juin 2012.
- SAFRAN William, 1991, « Diasporas in modern societies : Myths of homeland and return », *Diaspora : A Journal of Transnational Studies*, vol. 1, p. 83-99.
- SHAIN Yossi, 2007, *Kinship and Diasporas in International Affairs*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- SHEFFER Gabriel, 1986, « A new field of study : modern diasporas in international politics », *Modern Diasporas in International Politics*, G. Sheffer éd., Londres, Croom Helm.
- 2003, *Diaspora Politics. At Home Abroad*, New York, Cambridge University Press.
- TÖLÖLYAN Khachig, 1996, « Rethinking diaspora(s) : Stateless power in the transnational moment », *Diaspora : A Journal of Transnational Studies*, vol. 5, n° 1, p. 3-36.
- 2005, « Restoring the logic of the sedentary to diaspora studies », *Les diasporas. 2 000 ans d'histoire*, L. Anteby-Yemini, W. Berthomière et G. Sheffer éd., Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 137-148.